

## SPECIFICATION DE PRODUIT

<b>Nom du produit</b>	<b>Ferment SK 05</b>
<b>Dénomination spécifique</b>	<b>Ferment</b>
<b>Numéro d'article</b>	<b>3098</b>

	<p>Culture avec vitesse d'acidification modéré, pour la production du saucisson cru. La combinaison des staphylococques amène une bonne stabilisation de la couleur, un arôme prononcé et protection de rancidité.</p> <p>Demande d'emploi: 10 g pour 50 kg de produit à base de viande, l'addition correspondant à <math>7.5 \times 10^6</math> CFU/g. La culture doit être ajoutée à la viande hachée grossièrement tôt, avec les épices et le sucre. La valeur finale du pH peut être contrôlée par la quantité et le type de sucre ajouté. La température de traitement doit être supérieure à 20 °C jusqu'à ce que le pH soit inférieur à 5.3.</p>
<b>Recommandation de déclaration</b>	Ferment pour saucisse crue.

L'utilisation et l'étiquetage des produits que nous fabriquons et qui sont vendus par nos clients, relèvent de la seule responsabilité de nos clients. Ceci conformément aux lois et réglementations en vigueur dans chaque pays.

## Composition

Composants	Remarques	N° E	Pays d'origine	%
Amidon de maïs			IT	
Dextrose			IT	
Lactobacillus sakei			IT	
Staphylococcus carnosus			IT	
Staphylococcus xylosum			IT	
<b>Dosage</b>	10 g = 1 sachet pour 50 kg masse de saucisse crue			

## Propriétés sensorielles

<b>Consistance</b>	Poudre
<b>Couleur</b>	Beige
<b>Odeur</b>	Typique

## Ingrédient(s) allergène(s) d'après ingrédients de formulation en vertu de la législation actuelle

(OIDAI Suisse art. 10, annex 6 / Règ. (UE) 1169/2011 Annex II)

N°	Cocher les cases correspondantes ingrédient	Est contenu dans le produit		Indication des composants (type, désignation)	Potentiel de contamination <sup>(1)</sup>
		Oui	Non		
1	Céréale à base de gluten et produits dérivés		X		X
2	Crustacés et produits dérivés		X		
3	Œufs et produits dérivés		X		X
4	Poissons et produits dérivés		X		
5	Arachides et produits dérivés		X		
6	Graines de soja et produits dérivés		X		X
7	Lait et produits dérivés (y compris lactose)		X		X
8	Fruits à coques p. ex. amandes, noisettes, noix de cajou, noix de pécan, noix du Brésil, pistaches, noix de macadamia et de Queensland et produits dérivés		X		
9	Céleri et produits dérivés		X		X
10	Moutarde et produits dérivés		X		X
11	Graines de sésame et produits dérivés		X		X
12	Dioxyde de soufre et sulfite dans des concentrations supérieures à 10 mg/kg exprimé en SO <sub>2</sub>		X		X
13	Lupins et produits dérivés		X		
14	Mollusques et produits dérivés		X		
	Informations supplémentaires				
15	Ombellifères		X		X
16	Coriandre		X		X
17	Ail		X		X

<sup>(1)</sup> N'est pas un composant de la recette, les contaminations croisées ne peuvent être exclues. L'étiquetage des traces est facultatif.

## Données microbiologiques

<b>Paramètres</b>	<b>Valeurs indicatives</b>
<b>Salmonelle ssp.</b>	non décelable dans 25 g
<b>Moisissure</b>	< 100 UFC/g
<b>Levure</b>	< 100 UFC/g
<b>Enterococcus spp.</b>	< 1'000 UFC/g
<b>Staphylocoques à coagulase positive</b>	< 20 UFC/g
<b>Listeria monocytogenes</b>	non décelable dans 25 g
<b>Enterobacteriaceae</b>	< 10 UFC/g
<b>Les bactéries réductrices de sulfites</b>	< 100 UFC/g

## Logistique - Informations

<b>Emballage</b>	Alu sachet
<b>Conditions de stockage et de transport</b>	Stocker le produit de <= -18 °C Livraison jusqu'à 14 jours sous 30 °C
<b>Date de péremption</b>	18 mois de la production dans l'emballage d'origine non ouvert y compris le transport jusqu'à 14 jours à des températures inférieures à 30 °C
<b>Pays d'origine</b>	IT
<b>Nomenclature produits CH</b> <b>Nomenclature produits EU</b>	3002.4900 3002490020

## Résidus, substances étrangères et OG

Les tolérances et valeurs limites de l'Ordonnance suisse OCont et OPOVA s'appliquent. Le produit n'est pas traité avec des rayons ionisants. La société Pacovis SA n'utilise ni des méthodes de manipulation génétique ni des additifs de production OGM. Ce produit ne contient aucune substance OGM au sens de paragraphe 6 de l'ODAIUO. L'article ne contient aucun composant soumis à l'obligation d'étiquetage conformément au règlement CE 1829/2003 et n'est pas soumis au règlement CE 1830/2003. Le produit ne doit pas être étiqueté comme "nano" conformément au règlement OIDA, art. 8 et (CE) 1169 /2011, art. 18.

### Remarque

Ce produit correspond aux exigences de la loi suisse sur les denrées alimentaires et du règlement CE sur les denrées alimentaires (règlement [CE] 178 /2002). Toutes les matières premières sont soumises au contrôle à l'arrivée des marchandises selon le concept HACCP. Par expérience, les paramètres indiqués dans la spécification peuvent présenter des fluctuations dans le cas des substances d'origine naturelle, sans que la fonctionnalité du produit ne soit altérée. Si nécessaire, les valeurs limites doivent être indiquées avec "max" ou "min". Les indications de dosage et d'utilisation ne dispensent pas l'utilisateur de sa propre obligation de contrôle et de diligence. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages résultant d'un stockage ou d'un traitement ultérieur inappropriés.

Les matériaux d'emballage sont conformes aux directives suisses et européennes concernant les matériaux destinés à être en contact avec les denrées alimentaires.

		Cette spécification a été générée électroniquement et est également valable sans signature et jusqu'à nouvel ordre.			
<b>Créé par</b>	<b>MIAE</b>	<b>Validé par</b>	<b>DW / MIAE</b>	<b>Remplace le document</b>	<b>Nouveau</b>
<b>Date</b>	<b>18.06.24</b>	<b>Date</b>	<b>26.06.24</b>	<b>Statut de la révision</b>	<b>3098/01</b>

Pacovis AG, Grabenmattenstrasse 19, CH-5608 Stetten, Téléphone +41 (0)56 485 93 93